

le ROURÉTAN

REVUE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

AOÛT 2026 - N° 56

Mairie du Rouret
Allée des Anciens Combattants
Tel : 04 93 77 20 02
www.lerouret.fr



BUDGET 2026
Un pilotage des finances
au plus près



URBANISME
L'urbanisme de la zone Ue
(économique)



PROJETS 2026
Les grands chantiers
de l'année

Édité par la Mairie du Rouret
Allée des Anciens Combattants
06650 - Le Rouret
Tél. : 04 93 77 20 02

Directeur de la Publication :
Gérald Lombardo

Crédit photos/illustrations :
© Mairie du Rouret, Adobe Stock, DR

Rédaction : Service communication
de la mairie du Rouret / Creamania

Conception & Impression :
Creamania

■ ACTUALITÉS	4
■ NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL	8
■ OBJECTIFS ET PROJETS DU NOUVEAU MANDAT	9
■ BUDGET 2026	10
■ PROJETS ET TRAVAUX	12
■ URBANISME	14
■ ENVIRONNEMENT	16
■ EAU	18
■ LE ROURET ET LE FAST-FOOD	19
■ JEUNESSE	20
■ INFOS PRATIQUES	22
■ TRIBUNE LIBRE	23
■ AGENDA	24

Votre mairie **communique !**

Sur son site internet : www.lerouret.fr

Sur ses réseaux sociaux Facebook et Instagram :
Mairie le Rouret

Sur l'application Panneau Pocket
À télécharger sur son téléphone pour recevoir toutes
les informations et alertes de la mairie

Via sa newsletter mensuelle
S'abonner sur la page d'accueil du site internet de
la mairie

Grâce à la TéléAlerte

Dispositif du département pour être informé en temps
réel de la mise en protection des populations face aux
risques majeurs : *inondation, séisme, incendie...*
Informations au 04 93 77 20 02



Inscription au service TéléAlerte

Pour vous inscrire il vous suffit simplement
de scanner ce QR code ou aller sur le site :
telealerte.fr/produit

EDITO



**Chères Rourétanes,
Chers Rourétans,**

Chers toutes et tous,

C'est avec un immense plaisir que nous avons accueilli votre décision incontestable de nous renouveler votre confiance lors des dernières élections municipales.

Ce soutien sincère est pour nous, une grande satisfaction et une invitation à toujours donner le meilleur de nous-mêmes.

À travers ce vote, vous nous faites l'honneur de nous permettre d'agir en menant plusieurs actions importantes. Avec vous à nos côtés, nous veillerons à ce que notre commune tende vers un futur que nous souhaitons, tout comme vous, prometteur et agréable.

Cette confiance que vous avez placée en nous, nous l'avons désirée, car c'est elle qui nous donne le pouvoir de faire bouger les lignes. Parmi les nombreux objectifs que nous nous sommes fixés, celui de protéger, renforcer et valoriser la qualité de votre cadre de vie, occupe la première place.

Avec votre soutien, nous voulons doter Le Rouret d'équipements et de richesses nouvelles, mais aussi prendre soin de ses patrimoines naturels, architecturaux et culturels. Nous voulons développer et transmettre aux générations futures les qualités, les atouts et les richesses d'un Rouret où nous souhaitons faire vivre et grandir votre sentiment d'appartenance.

Nous nous sommes aussi fixé l'objectif d'apporter à la commune de nouveaux équipements, ceux qui vont accompagner l'enfance, la jeunesse, le sport, les joies, les moments de fête qui vont permettre de perpétuer l'histoire de votre commune, de vous la faire découvrir et aimer toujours plus. De la partager avec vos enfants, vos petits-enfants, avec nos jeunes, eux qui, demain, écriront le monde et l'avenir.

Avec tout mon dévouement et mes remerciements renouvelés pour votre belle confiance.

**Votre bien dévoué,
Gérald Lombardo,
Maire du Rouret
Conseiller Départemental**

Actualités en bref

Permanence nouvelle adresse

Permettre l'arrivée facile :
Des secours, des courriers,
des livraisons, de vos proches



Pour éviter tout retour de courrier, **il est indispensable d'effectuer votre changement d'adresse auprès des organismes publics et privés.** La presque totalité d'entre vous ont installé leur plaque de voirie. Un certificat de numérotage est disponible sur demande en mairie. Si vous n'avez pas reçu votre plaque de numéro de voirie, contactez la mairie ou écrivez à :

✉ manouvelleadresse@mairie-lerouret.fr.

🕒 **Tous les mercredis matin de 9h à 12h30**
Sans rendez-vous

Les démarches administratives sont gratuites, et une permanence France Services est assurée en mairie chaque mercredi matin pour vous accompagner.

📍 **Mairie du Rouret salle du Conseil Municipal**

Permanence France Services

Vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives ?

Santé, famille, retraite, droits, logement, impôts, recherche d'emploi, accompagnement au numérique, les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien.

Ce service est totalement **gratuit**, sur rendez-vous **auprès de la mairie**.

Permanence Antenne de justice

Informations juridiques gratuites sur rendez-vous
Questions en droit social, droit du logement, droit de la famille... Litige avec autrui... Aide à la constitution de dossier d'aide juridictionnelle.

Reprise des permanences en septembre

🕒 **Rendez-vous en Mairie 04 93 77 20 02**

Permanence service urbanisme

Les permanences urbanisme évoluent !

Le service Urbanisme évolue pour rendre meilleur service.

A partir du 1^{er} juin 2026, les permanences s'organiseront comme suit :

■ ACCUEIL DU PUBLIC, **UNIQUEMENT** sur RDV préalable

- Lundi : 8h30 – 12h
- Mardi : 13h30 – 16h
- Mercredi : 8h30 – 10h



■ ACCUEIL TELEPHONIQUE

- Lundi : 13h30-16h30

Tous en mode canicule

Inscription au registre des personnes vulnérables

La commune met en place **un registre des personnes vulnérables** afin d'assurer un suivi et un accompagnement en période de fortes chaleurs.

Les personnes de 65 ans et plus, en situation de handicap, isolées ou fragiles médicalement peuvent s'y inscrire. Ce dispositif permet aux services municipaux de prendre contact, lors des périodes caniculaires.

L'inscription peut se faire par téléphone au :

04 93 77 20 02 ou au 04 93 77 72 78,
par mail à m.pangallo@mairie-lerouret.fr
ou accueil@mairie-lerouret.fr.



Bureau de poste horaires d'été

En raison de la diminution de la fréquentation lors de la période estivale, le bureau de poste du Rouret situé 61 route de Nice sera **fermé du 15/07 au 01/08.**

Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du 03/09.

Parking de la Fontaine

→ PARKING DE LA FONTAINE

(Ouvert de 8h à 22h)

Mise en place du stationnement réglementé du Parking de la Fontaine à compter du **06/07/2026**

LE JOUR :

(Du lundi au vendredi inclus de 8h à 22h)

→ **1^{er} heure libre par demi-journée**

(8h-14h / 14h-22h)

→ À compter de la 2^e heure : 1€ /heure

LA NUIT :

(Du lundi au vendredi inclus de 22h à 8h)

→ **Forfait nuit 5€**

→ Dernière entrée autorisée à 22h

→ **Sortie libre à toutes heures !!**

LE WEEK-END & JOURS FÉRIÉS :

→ Samedi, dimanche et jours fériés : **LIBRE**



→ PLACE DES PLATANES RÉGLEMENTÉE

Fermeture de la place de la Libération au stationnement à compter du **06/07/2026**.



La prise de ticket, même pour les heures gratuites, reste obligatoire. Le ticket doit être apposé de façon visible sur le pare-brise. Sortie libre du parking à toutes heures.

Police municipale

→ Accueil du public

Période scolaire : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

☎ 04 93 77 37 83

En dehors de ces horaires :
composer le 17 ou le 112 (portable).



Portrait du nouvel agent : Brigadier-Chef Principal Charloton Jean-Michel

Après une carrière de handballeur professionnel, qui m'a amené à évoluer entre la France et l'Allemagne, j'ai choisi de me reconverter dans la police municipale afin de mettre mon sens **de l'engagement et du service au profit de la population**.

J'ai débuté en tant qu'ASVP puis policier municipal à Villeneuve-Loubet, avant d'exercer à Mandelieu-la-Napoule puis à Antibes.

Aujourd'hui, **c'est un réel plaisir d'exercer mes fonctions au Rouret**, au sein d'une équipe soudée qui correspond pleinement à ma vision du travail : proximité, dialogue, esprit d'équipe et bienveillance au service des habitants. **Au plaisir d'échanger avec vous au quotidien.**

La crèche municipale : un cadre d'accueil bienveillant, stimulant et propice à leur épanouissement.

Ouverte en 2025, la crèche municipale, avec ses 650 m² répartis en quatre unités de vie, accueille chaque jour près de 50 enfants âgés de 3 mois à 3 ans dans un environnement moderne et sécurisé. **Elle peut recevoir jusqu'à 58 enfants et dispose d'espaces dédiés à l'éveil, à la motricité et au bien-être.**

Encadrés par une équipe de 16 professionnelles de la petite enfance, **les tout petits évoluent au sein d'un projet pédagogique fondé sur la motricité libre, l'autonomie et les apprentissages par l'expérience.** Le respect du rythme de chacun et la mise en place de repères sécurisants sont au cœur de l'accompagnement proposé.

Tout au long de l'année, les enfants participent à de nombreuses activités : ateliers artistiques et musicaux, parcours moteurs, jardinage, découvertes de la nature ou encore séances à la médiathèque dans le cadre d'un partenariat régulier. **Les familles sont également associées à la vie de la structure à travers des ateliers et des temps d'échange.**



Le Théâtre Municipal fête ses 10 ans !



Ouvert en mai 2016, le Théâtre Municipal fête **dix ans de culture, de partage et d'émotions.** Devenu un lieu majeur de la vie culturelle locale, il accueille chaque année une programmation variée mêlant spectacles, concerts, conférences et événements associatifs.

Au fil des ans, de nombreux artistes de renom, tels que Booder, Mathieu Madenian, Philippe Lellouche, Michel Boujenah ou Mado la Niçoise, ont contribué à son rayonnement. **Lieu ouvert à tous, le théâtre joue également un rôle important auprès des scolaires et des seniors,** en proposant des actions et des rendez-vous adaptés à chaque public. **Depuis dix ans, il favorise le vivre ensemble.**

Bon anniversaire au Théâtre Municipal du Rouret !



La médiathèque un lieu de vie

Quelques mois seulement après son ouverture, la médiathèque confirme son succès auprès des habitants !

Des chiffres qui parlent :

- Plus de 6 800 documents disponibles
- Déjà 823 adhérents
- Près de 6 000 visites enregistrées
- Plus de 7 700 prêts et retours effectués

Petits et grands ont rapidement adopté ce nouvel espace culturel devenu **un véritable lieu de rencontres, de découvertes et de partage.**



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
DU ROURET

NOTRE SITE
En ligne !



» **lerouret.mediatheque06.fr**

- Gérer ses prêts
- Réserver
- Consulter l'agenda et s'inscrire aux événements
- Accéder au catalogue
- Accéder aux ressources numériques



Une programmation pour tous

Lectures jeunesse, soirées jeux, escape game et expositions, aquarelle, accueil des écoles, actions avec la crèche, rencontres d'auteurs, art-thérapie, ateliers créatifs et de développement personnel, participation à "On lirait le Sud" avec le concours de l'Agence Régionale du Livre et "Partir en livre"... la médiathèque multiplie les rendez-vous culturels et attire chaque mois de nouveaux participants.

Les animations destinées aux enfants et aux familles rencontrent un très bel enthousiasme, tout comme les partenariats développés avec les acteurs éducatifs de la commune.

Un lieu vivant au cœur du village

Au-delà des livres, la médiathèque s'affirme aujourd'hui comme un espace convivial où l'on vient lire, échanger, apprendre, créer... ou simplement passer un bon moment.

Et cette belle aventure ne fait que commencer !

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Gérald LOMBARDO

Maire de Le Rouret,
Conseiller Départemental des Alpes-Maritimes
Vice-Président de la CASA délégué aux finances

LES ADJOINTS



Alain DUBBIOSI
1^{er} Adjoint Affaires
générales, RH



Christel GENET
2^e Adjointe
Urbanisme, aménagement,
foncier, PLH



Joel HATTIGER
3^e Adjoint
Finances, développement
économique



Elodie DE LA SOUDIÈRE
4^e Adjoint
Scolaire, périscolaire restauration
collective



Eric LATY
5^e Adjoint
Sécurité, risques majeur,
Sécurité des bâtiments (erp)



Martine PANNEAU
6^e Adjoint
Culture (hors médiathèque)



Maurice FULCONIS
7^e Adjoint
Travaux, infrastructure, cadre de vie,
espaces verts



Florence BOURJADE
8^e Adjointe
Social, logement, lien avec le CCAS

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Jacques DELORME
Conseiller municipal délégué
à la petite enfance, santé



Frédérique SKYRONKA
Conseillère municipale



Jean-François DROUARD
Conseiller municipal délégué à
l'environnement- RAP



Michel PERACCHIA
Conseiller municipal délégué à la
transition énergétique



**Nathalie GAMORY
DUBOURDEAU**
Conseillère municipale



Patricia GUEDJ
Conseillère municipale



Florence GUILLAUD
Conseillère municipale



Isabelle GARCIA
Conseillère municipale,
conseillère communautaire



Jean-Charles FISCHER
Conseiller municipal délégué au
sport et relations avec les
associations sportives



Fanny CABRERA CHESTA
Conseillère municipale



**Jean-Charles
DE ZAGIACOMO**
Conseiller municipal délégué
à la vie associative
(hors associations sportives)



Kévin COX
Conseiller municipal délégué
aux marchés et événements
en plein air



Lucas CAMERANO
Conseiller municipal



Marie BARTHELEMY-SHELLINO
Conseillère municipale

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION



Daniel FÉCOURT
Conseiller municipal



Côme BERTHET
Conseiller municipal



Gilles MAUROY
Conseiller municipal



Jean-Christophe AGUILAR
Conseiller municipal

Après démission, Mme Fécourt laisse son siège vacant à son époux, Daniel Fécourt.

Engagés pour notre village

Devant nous les **défis** à relever pour cette **mandature** : d'abord rejeter toute facilité.

Chaque projet qui devra s'établir au Rouret doit porter son lot de **beauté, de nature, de patrimoine, d'arbres, de fleurs, de fontaines et de lieux de sociabilité...**

Nous sommes d'ores et déjà au travail pour établir les **prévisions budgétaires** pour la totalité du mandat qui est devant nous.

Cette phase de **calage budgétaire** nous permettra de grader par année, budget après budget, toutes les avancées, tous les projets.

Ceux qui offriront par exemple à nos enfants une **école bioclimatique** comprenant une **cantine agrandie**, des **classes supplémentaires**, une **nouvelle entrée** et une cour de récréation libérée du local téléphonique qui l'occupe exagérément.

Nous envisageons la **construction d'un terrain et d'une salle de sport**, proches des écoles, en plein **centre village**, de jardins d'enfants et pour tous des **équipements nouveaux**.

Nous programmons la **création d'un lieu de vie et de restauration intergénérationnelle**, un **four communal**, pour des animations festives et conviviales ; de la **nature au centre village** ; et comme la loi nous oblige, **des logements libres et sociaux** accompagnés de commerces, de services et de bureaux pour augmenter la mosaïque déjà existante.

Avec le temps et au rythme du budget, une **nouvelle place centrale arborée**, dotée d'un **kiosque à musique**, des espaces plus favorables aux piétons et aux **cyclistes**, des **parkings** en nombre, situés devant les écoles verront le jour. Avec le maintien de l'arrêt « bisous », et du couloir bus en liaison directe avec un parvis d'accueil.

Toujours en **centre village**, la **reconstruction** de l'immeuble ancien à caractère social, situé près de la cantine des écoles est prévue.

À terme, il accueillera **10 logements**, un **parking souterrain** pour les appartements, un **local spacieux pour le centre de loisirs adolescent**.



Pour débiter l'année nous allons, sans alourdir vos contributions, reconstruire les nombreux **murs de soutènement** de nos chemins qui menacent de s'effondrer. Nos **chemins communaux** pas à pas, année après année au fil des budgets, font également partie d'un programme de **mise à jour**.

Dans tous les impératifs se retrouvent également les sujets d'**amélioration**, d'**entretien** des existants, tout est intégré dans nos actions.

Ces actions sont susceptibles de donner des réponses à des problèmes qui requièrent notre **engagement et notre mobilisation**.

- Révision du PLU (Zone Ue),
- Déploiement du photovoltaïque,
- Réparation du mur en béton de grande hauteur de la Poste qui menace (danger de glissement),
- Renforcement du système de vidéoprotection,
- Lutte contre l'effondrement de la biodiversité,
- Écoute,
- Amélioration des services existants

Avec vous au service de notre commune, pour continuer à **l'embellir** et renforcer **ses équilibres** pour que s'y déploient tranquillement la citoyenneté, le civisme, les enjeux culturels, tout aussi activement. Avec leurs meilleurs sentiments,

Votre dévouée équipe municipale.

Une gestion maîtrisée

Un pilotage des finances au plus près



Le vote du budget est une étape annuelle importante dans la vie de la commune.

La gestion prudente menée en 2025, grâce à la quête permanente d'économies, a permis de dégager un excédent de **976 558,00 €**

Ces résultats serviront à **financer les investissements de 2026** sans recourir à l'emprunt et sans augmentation d'impôt. **Le budget municipal est un outil primordial** qui reflète la réalité, des possibilités financières de la commune.

Le budget 2026 a été établi avec la volonté :

- **D'empêcher les dépenses de gagner du terrain**, tout en maintenant le niveau de qualité des services rendus aux habitants, dans un contexte d'inflation (hausse des coûts de l'énergie, notamment).
- **Maîtriser** la fiscalité
- **Contenir** la dette en limitant le recours à l'emprunt au strict nécessaire
- **Mobiliser** malgré le recul budgétaire de tous nos partenaires, des subventions auprès du Conseil Départemental, de la Région, de l'État, de la CASA et même de l'Europe sur certains programmes.

La délicate équation : le Budget Communal

Investissements / Amende SRU / Baisses des aides de l'État / Péréquation / Prélèvements
Une planification financière quotidienne, une veille permanente du denier public

Fonctionnement

Des dépenses obligatoires
incontournables et incompressibles

Dépenses de fonctionnement

Frais de personnel
Achats de fournitures
Entretien et réparations
Subventions aux associations

Recettes de fonctionnement

Impôts locaux
Dotations d'État et communautaires
Revenus des produits fiscaux
Gestion des biens communaux
et du domaine public

Investissement

Selon les possibilités annuelles

Dépenses d'investissement

Travaux de voirie
Remboursement de la dette
Équipement des services

Recettes d'investissement

Subventions
Fonds de compensation TVA
Autofinancement
Taxes d'urbanisme

Les chiffres du Budget Communal

Fonctionnement

Principales dépenses	Montant
Dépenses du personnel et frais assimilés (effectif faible & constant)	2 067 640 €
Achats et charges à caractère général	1 374 000 €
Charges financières	170 000 €
Charges de gestion courante	565 000 €
Principales recettes	Montant
Impôts locaux (0% d'évolution des taux)	3 512 000 €
Dotation CASA et droit de mutation	496 000 €
Diverses dotations d'État et autres collectivités	426 089 €
Produit des services du Domaine	228 000 €
Autres produits de gestion courant (dotation CAF ou fonctionnement de la crèche, bons commerciaux, création logements, salles associatives...)	187 000 €

Budget de fonctionnement total : 5 067 177 €

Investissement

Principales dépenses	Montant
Remboursement du capital de la dette	380 503 €
Taxes d'aménagement liées à la construction de logements	57 900 €
Rapport de dépenses exercice 2025 (reste à collecter)	866 900 €
Programme d'investissement 2026	2 835 503 €
Principales recettes	Montant
Report de recettes 2025 sur l'exercice 2026 (subventions en attente)	1 230 698 €
Autofinancement (reprise des excédents)	1 188 280 €
Subventions d'investissement (CASA, Département, État, Région)	631 066 €
Remboursement TVA (FCTVA)	530 000 €
Dotation aux Amortissements	350 000 €

Budget d'investissement total : 5 778 952 €

Dépenses de fonctionnement
par Habitants

911 €

Recettes de fonctionnement
par Habitants

1 225 €

Dépenses d'investissement
par Habitants

1 094 €

Les grands chantiers de l'année

Futur aménagement "Jardins des cerisiers"

UN JARDIN D'ENFANT DE QUALITÉ



La commune lance la rénovation complète de l'aire de jeux du Jardin des Cerisiers afin d'offrir aux familles un espace de loisirs moderne, sécurisé et accessible à tous.

Ce nouvel aménagement accueillera plusieurs structures de jeux adaptées aux différentes tranches d'âge, dont un grand espace d'aventure, une balançoire, un tourniquet et des jeux à ressort.. mais également des tables de pique-nique.

Pensé pour le plaisir des enfants comme pour leur sécurité, le site sera entièrement équipé de sols souples amortissants et de matériels conformes aux normes les plus exigeantes. **Accessible aux personnes à mobilité réduite**, ce nouvel espace de jeux deviendra un véritable lieu de rencontre et de convivialité pour les familles du Rouret.

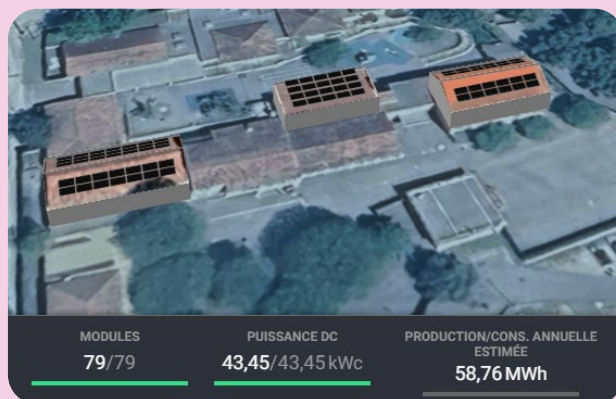
Coût de l'opération : 200 000 €

Les travaux dans les écoles

L'ÉNERGIE SOLAIRE S'INVITE DANS NOS ÉCOLES

Cet été, la commune franchit une nouvelle étape dans sa démarche de transition énergétique avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des écoles du Rouret. Les travaux débuteront le 6 juillet, dès le départ des élèves en vacances, afin de garantir leur réalisation en toute sécurité. Les installations seront opérationnelles dès la rentrée scolaire et permettront de **produire une partie de l'électricité consommée par les établissements.**

Coût de l'opération : 70 000 €



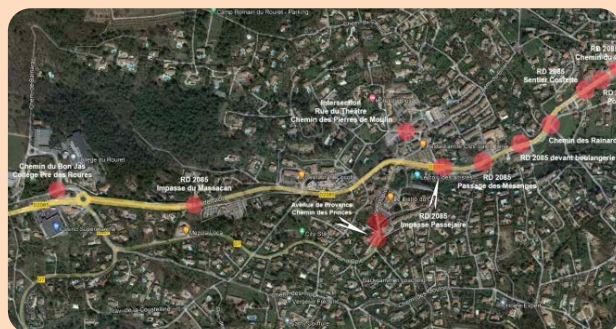
- Remise aux normes de tous les éclairages des écoles au passage en LED : **57 000€**
- Renouvellement sol souple école maternelle **34 200€**

Focus sur les travaux de voiries

LES PASSAGES PIÉTONS REMIS AUX NORMES SUR LA RD 2085

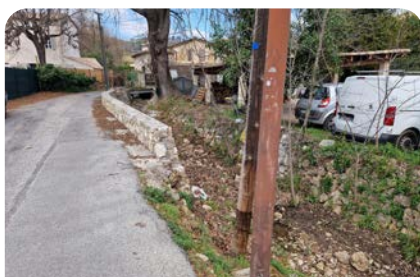
La commune du Rouret renforce son action en faveur de l'accessibilité afin de **permettre aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite de se déplacer librement** dans l'espace public. Elle a, pour cela, engagé un recensement des franchissements entre trottoirs et passages piétons non conformes à la réglementation en vigueur. Les axes départementaux, les abords des écoles et des lieux publics ont été ciblés en priorité. **Au total, 18 franchissements se sont révélés non conformes.** Pour y remédier, des travaux seront prochainement engagés et c'est l'entreprise Politi, titulaire du marché communal d'entretien de la voirie, qui a naturellement été consultée.

Le chantier comprendra le dégroutage et la dépose des bordures existantes, l'évacuation des matériaux,



le terrassement du tout-venant pour atteindre la hauteur désirée, la pose de bordures basses, correspondant aux normes, la mise en place d'enrobé ainsi que la main d'œuvre.

Coût de l'opération : 60 943,86€



Travaux de voirie
chemin des Guils

308 500€



Étude et travaux
mur de soutènement
chemin du Colombier

231 900€



Étude et travaux
mur de soutènement
chemin des Bourges

101 000€

Autres opérations

- Équipement d'éclairage public : **105 200€**
- Diverses opérations de réfection voirie **271 651€**

- Étude et travaux confortement talus chemin des Noisetiers : **410 000€**

Programme investissements 2026

- Administration générale : **61 300€**
- Urbanisme/foncier : **172 000€**
- Travaux éclairage public, voirie, bâtiments, études : **2 340 509€**
- Équipements et entretien théâtre : **25 948€**
- Équipements police municipale : **11 300€**
- Équipements médiathèque : **19 300€**
- Travaux et équipements écoles : **205 146€**

Total : 2 835 503€

L'urbanisme de la zone Ue (économique)

INTRODUIRE DES RÈGLES EXIGEANTES OBLIGEANT LES PROMOTEURS À PORTER DES PROJETS DE QUALITÉ

La zone Ue ouverte à une révision.

La proposition de construction d'un fast-food sur un terrain privé, à proximité du collège, a provoqué une forte mobilisation et opposition citoyenne.

De fait, la zone Ue, dite économique, située sur le bassin versant qui va du supermarché, RD 2085, jusqu'au bas du coteau, en longeant la RD qui conduit à Opio, nécessite maintenant que la commune **se penche sur le renforcement de sa réglementation** pour que se réalise sur ce secteur :

- Une urbanisation **structurée** autre qu'à la parcelle.
- Les choix opérés par la commune de longue date.
- Une **prise en main du développement** de ce secteur sur des choix municipaux.
- Un **refus systématique de constructions type « boîte à chaussures »** qui ont défiguré trop souvent les portes de nos villes et villages.

Pour la commune, dans l'impossibilité financière d'acquérir les propriétés privées mises à la vente, revient la nécessaire tâche de définir sur ce secteur en mutation l'obligation de développer tout en maîtrisant l'avenir.

→ Savoir dès aujourd'hui si ce secteur peut ou doit accueillir des restaurants, des logements, une résidence sénior ou étudiante, ou un équipement collectif... reste un débat ouvert (...), **car rien n'est prédéterminé pour le moment**. Des choses sont déjà sûres, toute réalisation devra se réfléchir au travers d'une architecture qualitative, et porteuse d'une valorisation de l'entrée du village.

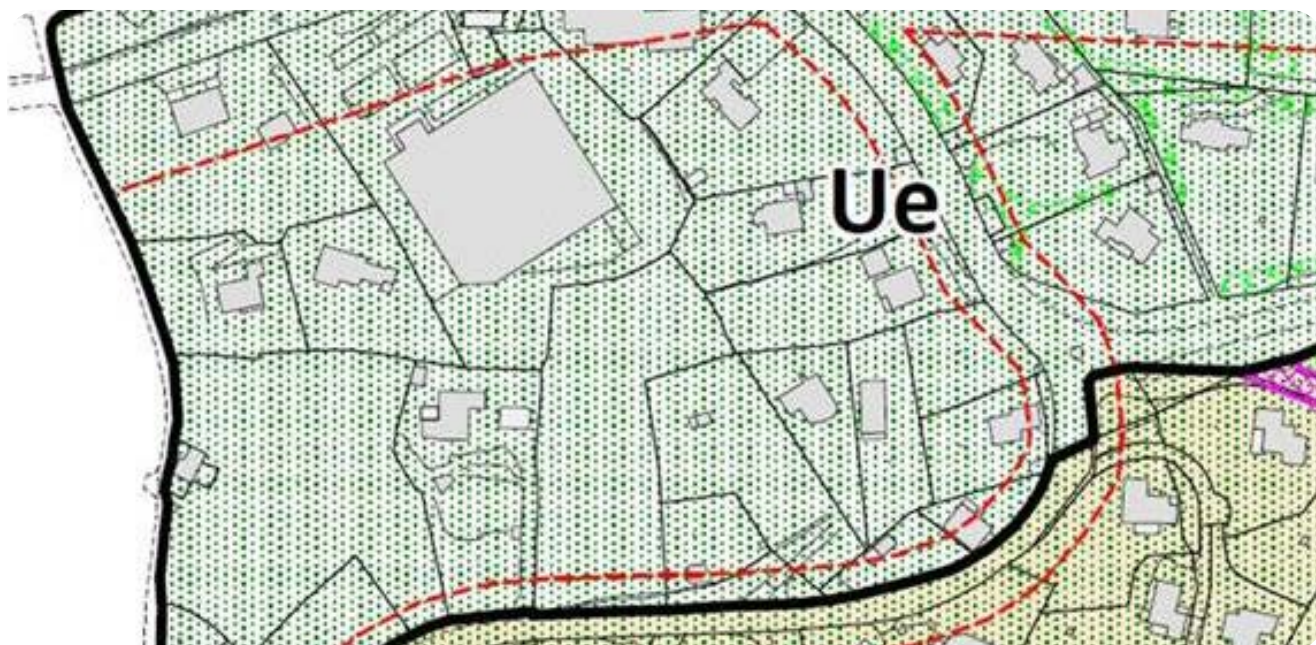
→ La conception et le choix des matériaux de construction devront également démontrer que chaque projet, est révélateur **d'une efficacité énergétique innovante**

Les aspects environnementaux basés sur une approche **sociale et écologique** seront cruciaux.

→ Une charte d'objectifs de plantation d'arbres devra également faire **partie de la réflexion**, plus question de composer uniquement une architecture bâtiminaire basée sur la seule rentabilité financière.

→ Un **écran végétal** devra être installé sur tout le linéaire des voies départementales.

→ Pour cette redéfinition d'une urbanisation qualitative et choisie pour Le Rouret, une concertation est déjà entreprise avec un bureau d'études,





ainsi qu'avec les services de l'État et autres partenaires associés (SDA, CCI, Chambre des métiers et des commerces...).

→ Viendra ensuite le temps de la présentation à la population.

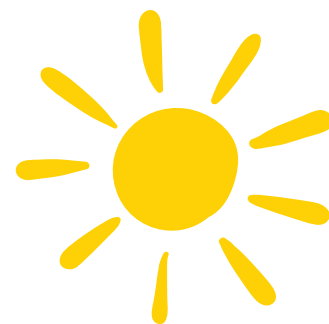
Un projet global devrait naître, celui-ci aura l'obligation de respecter toutes les règles et toutes les lois.

L'enveloppe et la tâche urbaine actuellement définies ne seront pas revues au bénéfice des terrains excéntrés et inconstructs. Les secteurs NH continueront à être préservés de toutes constructions intensives. Cette révision a pour but essentiel de réfléchir encore plus au bon développement de la zone Ue (économie).

Et :

- À l'accueil d'activités.
- Aux déplacements.
- Aux services à la population.
- À l'énergie.
- À l'habitat.
- Aux déchets (collecte et traitement).
- Aux économies d'eau et à la protection du bassin versant.
- À l'environnement de forme urbaine, et au paysages.
- Au développement durable.

La commune, dans ses prérogatives et dans le cadre légal, fait face à toutes ses responsabilités... **tout en imposant une vision à long terme avec au cœur le respect des générations futures et du village.**



Des centrales solaires au cœur du village

LE ROURET, DU SOLEIL COMME S'IL EN PLEUVAIT



Le samedi 6 juin 2026 s'est tenue la cérémonie d'inauguration des centrales solaires en présence des personnalités politiques locales.

En effet, des panneaux photovoltaïques sont d'ores et déjà opérationnels à la **Maison du terroir** ainsi que sur le **toit du Théâtre Municipal**. Ce programme écologique est financé par l'État, le Département, la CASA ainsi que la commune du Rouret.



L'objectif de ce projet lancé par le Collectif Rouret Action Planète est de réaliser des économies sur la consommation d'électricité tout en produisant **une électricité 100% renouvelable**. D'autres installations seront livrées prochainement sur le toit des écoles de la commune.

POURSUITE DU SENTIER BOTANIQUE

Le sentier botanique, dont l'objectif est de sensibiliser les promeneurs, petits et grands, à travers une «écobalade» pédagogique, va se poursuivre cette année avec l'installation prochaine de **8 nouveaux panneaux** pour découvrir de nouvelles variétés d'essences locales.



VILLAGE ÉTOILÉ

Le Rouret récompensé de deux étoiles !

La commune du Rouret a obtenu **2 étoiles au label Villes et Villages Étoilés 2024-2025, décerné par l'ANPCEN**.

Cette labellisation est le fruit des actions menées ces dernières années : rénovation progressive de l'éclairage public, remplacement des anciennes lanternes par des LED moins énergivores, réduction de l'intensité lumineuse et extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h (hors zones nécessitant un maintien pour des raisons de sécurité).

La commune s'est engagée également dans la sensibilisation du public. **La présence lumineuse impacte la santé humaine ainsi que la faune et la flore nocturnes.** Chacun peut agir à son échelle en limitant les éclairages inutiles et en privilégiant des éclairages orientés vers le sol et de couleur chaude. Le Rouret poursuivra

ses efforts en faveur d'un environnement nocturne plus respectueux de la biodiversité et du retour visible des étoiles.

Le collectif Rouret Action Planète

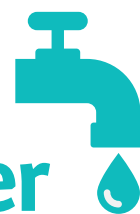


TEXTE DE LYDIE ODETTI ASSOCIATION "ART ET TERRE"

Mon Beau Rouret

Connaissez-vous mon beau Rouret ?
Savez-vous que son nom est tiré de la Roure, Oui !
Ce petit chêne au senteur boisée !
A son pied, on y trouve sa délicate mousse liquoreuse
qui embaume nos sens d'odeur fumée à souhait,
mais aussi agréablement vanillée.
La truffe y a fait son nid !
Il faut se courber pour la cueillir !
Alors ! on la ramasse ! Et on la cuisine comme l'on veut !
Car le parfum reste inégal.
Il n'est pas grand, notre village, non !
Mais quelle chance, car tout le monde se connaît,
Un sourire, une poignée de main, le souci de l'autre
que l'on n'a pas vu depuis quelques jours.
La simplicité de la vie y fait tout son charme !
Et puis, ces rosiers colorés qui accueillent la mairie,
appellent à la pureté du cœur.
Son église St Pons, sur la place ! ; S'impose !
La cloche sonne la bienvenue, aux villageois.
Et à l'intérieur les multiples prières données,
gardent une ambiance d'amour
Quand on sort de ce lieu sacré embaumé d'encens,
on peut encore apercevoir quelques bûches qui séchent
encore derrière certaines maisons,
qui acceptent encore un vieux poêle à bois
pour faire griller certaines châtaignes
C'est peut-être aussi celui du vieux berger !
Qui auprès de son troupeau, bêlant, sait se taire et méditer
comme un sage, un vieux papé
Allez vous promenez au camp Romain, zou !
Vous pourrez peut-être vous asseoir auprès de lui,
Et en osmose avec son silence, retrouver la paix.
A DIOU ROURETANS, n'oubliez pas ces paroles, elles sont
pour vous garder le cœur bien au chaud, afin de ne plus
Ressentir l'indifférence des grandes villes
qui ne connaissent plus leurs voisins.
Son Maire, bienveillant vous assure,
dans son village, tant aimé, l'hospitalité.
A Diou tout le monde et portez-vous bien !

Lydie ODETTI



L'été, chaque goutte va compter

Le Rouret fait évoluer son service d'eau pour mieux préserver la ressource qui se raréfie.

En constat, le niveau des nappes phréatiques est déjà en déficit par rapport à la normale.

Depuis **le 1^{er} janvier 2026**, la commune du Rouret, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) et Veolia ont engagé **un nouveau contrat d'eau potable**. Celui-ci place la préservation de l'eau au cœur du service public.

Un territoire confronté aux risques de sécheresse et aux débits en baisse précoces.

Comme l'ensemble du territoire méditerranéen, Le Rouret est exposé à **des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents** et à une contrainte croissante sur la ressource en eau.

Face à cette situation, la Commune, la CASA et Veolia ont gravé la sobriété hydrique au cœur du nouveau contrat de service public de l'eau, avec deux **axes opérationnels effectifs dès 2026**.

DU 1^{ER} JUIN AU 30 SEPTEMBRE

Du 1^{er} juin au 30 septembre, une tarification progressive et saisonnière est appliquée. Sa mise en place traduit l'engagement commun de la Commune, de la CASA et de Veolia pour accompagner les usagers vers une gestion plus durable de la ressource, moderniser le service public et renforcer la transparence vis-à-vis des habitants.

Le tarif au mètre cube est ajusté par paliers en fonction des volumes consommés : **les foyers dont la consommation reste modérée bénéficient d'un tarif plus favorable.**

Ce procédé vise à appeler les usagers à économiser l'eau durant la période de forte sollicitation de la ressource.

En parallèle, la part abonnement compteur a été revue à la baisse, allégeant la facture des consommateurs.

Pour la période hivernale (du 1^{er} octobre au 31 mai) : **le prix du m³ d'eau est inférieur** comparativement à la période estivale et par rapport aux années précédentes. Le coût du m³ d'eau sur l'année **devient nettement moindre qu'auparavant.**

UNE TARIFICATION POUR CHAQUE PÉRIODE.

Période hivernale (du 1^{er} octobre au 31 mai)

- Tranche 1 (de 0 à 80 m³) = 0,53€HT/m³
- Tranche 2 (de 81 à 200 m³) = 1,22 € HT/ m³
- Tranche 3 (>200 m³) = 1,96€HT/ m³

Période estivale (du 1^{er} juin au 30 septembre)

- Tranche 1 : (0 à 40 m³) = 1,05 HT€/ m³
- Tranche 2 : (41 à 100 m³) = 1,89 HT€/ m³
- Tranche 3 : (> 100 m³) = 2,46 HT€/ m³

NOUVEAUX SERVICES

Le télérelevé : un suivi précis de la consommation

Le télérelevé des compteurs d'eau permet de relever les compteurs à distance, sans intervention au domicile des abonnés.

Chaque compteur transmet automatiquement les données de consommation, dans le strict respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

L'EAU, UN BIEN PRÉCIEUX

Depuis le 1^{er} juin, et face à l'observation d'une situation pluviométrique et hydrologique alarmante, en ce début de saison, les Alpes-Maritimes ont été placées en **vigilance sécheresse par le Préfet**. L'objectif est d'inciter usagers et gestionnaires à réaliser des économies d'eau.

Chacun est donc invité à **limiter sa consommation d'eau** (remplissage des piscines, arrosage, bains, etc.) qu'il s'agisse de prélèvement d'eau dans les réseaux publics, ou dans les cours d'eau et les nappes phréatiques.

Tout le monde doit faire preuve de la plus grande vigilance, de civisme et de solidarité. En fonction de l'évolution observée dans les semaines à venir, **des mesures de restriction pourraient être prises.**

Le Rouret sans fast-food ?

Un développement du Rouret où prédomine une logique de commerces de bouche variés.

Toujours à l'écoute, et suite à la forte mobilisation des parents d'élèves et des familles, des enseignants et des habitants, la commune est entrée **dans le rejet de ce type de restauration à proximité du collège.**

Les éléments récurrents du refus découlent d'abord de la **nécessité d'éduquer la jeunesse et de la préserver de toute facilité de consommation alimentaire rapide** qui peut entraîner à long terme chez certaines personnes **des troubles de santé.**

De fait, les adolescents amoureux du goût simple, en pleine construction de leurs habitudes alimentaires, peuvent **se laisser séduire par la facilité.**

La commune a constamment défendu une politique alimentaire engagée, encourageant, à travers une cantine scolaire, fondée sur une alimentation **100 % biologique.**

→ Une Maison du Terroir, laquelle met quotidiennement à disposition **des produits agricoles frais et locaux.**

C'est donc très naturellement que la commune **a pris la décision de voter une motion contre l'installation d'un fast-food ouvert 7/7.**

Cette motion, a fait en son temps l'objet d'un recours contentieux **auprès du tribunal administratif.**

À ce jour, aucune anomalie n'a été décelée par le jugement du tribunal, qui a estimé que la **municipalité était tout à fait dans son droit.**

Aujourd'hui, après instruction du permis de construire déposé par le propriétaire du terrain :

→ Ce droit à bâtir a été refusé pour cause de non-conformité avec certaines règles du PLU.

→ Devant ce refus, le porteur du projet, propriétaire du terrain, a introduit un recours contentieux auprès du tribunal administratif.

→ Cette démarche laisse peu de place au dialogue. En attendant, le retour de décision du tribunal administratif, bien dans l'idée de rendre au Conseil Municipal, toutes ces capacités de souveraineté relatives aux développements de la commune, le PLU dans le cadre d'une délibération votée le 18 décembre 2025 a été mis en révision. Celle-ci sera utile pour aborder tous les sujets relatifs au bon aménagement du territoire concernant cette **zone Ue dite économique.**

Cette initiative **renforce et rend aux élus le rôle de décideurs que vous leur avez confié.**

L'avenir tracera son chemin en suivant votre choix massif de ne pas permettre à vos enfants de céder à la tentation.

POINT SUR LA PROCÉDURE



Ce projet a suscité une forte mobilisation, à laquelle **la commune a été attentive.**

La motion d'opposition émise dans le cadre du conseil municipal du 16 octobre 2025 est devenue définitive. En effet, M. le Préfet n'a pas fait suite à sa lettre d'observation au titre de la légalité des actes, estimant que cette motion **était un vœu politique**, indépendamment du circuit d'instruction du permis de construire.

→ La société "de Fast Food" a pour sa part déposé un recours gracieux auprès de la commune qui a été rejeté tacitement, ainsi qu'auprès du tribunal administratif de Nice qui a rendu une ordonnance de rejet en date du 24/04/2026.

→ Le permis de construire a quant à lui **été refusé le 20/11/2025.** Le promoteur immobilier a déposé un recours au tribunal administratif de Nice contre l'arrêté de M. le Maire, dont l'instruction est en cours. **Une décision devrait intervenir dans les deux ans à venir.**

→ **Dans le cas où le jugement serait en défaveur de la commune, celle-ci ne manquera pas de faire appel...**



Grandir au Rouret

LE POTAGER DES MATERNELLES

À l'école maternelle du Rouret, le potager est devenu un véritable terrain d'apprentissage. Depuis l'automne, les élèves découvrent, les mains dans la terre, le rythme des saisons et le cycle de vie des végétaux. Ils ont semé petits pois et fèves, et planté différentes variétés de choux.

Au fil des mois, les jardiniers en herbe ont observé les graines, leur germination puis ont ramassé le fruit de leur récolte, avant de le savourer. Ils ont aussi entretenu les choux : **arrosage, désherbage et lutte contre la piéride du chou** (une chenille) ont rythmé leur quotidien.



Volontairement, les légumes n'ont pas été ramassés afin que les enfants observent la montée en fleurs puis le retour des graines.

À l'arrivée du printemps, **place aux nouvelles plantations** : graines de tomates cerises, de courgettes rondes, d'aubergines, de haricots et de fenouils ont été mises en godet et conservées en classe pour être arrosées régulièrement. Une fois encore, les enfants ont pu observer leur croissance, avant de les mettre en pleine terre, dans le potager, en lieu et place des plantations automnales.



PROTÉGER, ÉDUCER, ÉVEILLER

ÉDUCATION ROUTIÈRE ET CODE DE LA ROUTE PIÉTON LES BONNES HABITUDES

La Police municipale du Rouret est intervenue dans les classes de CE2 pour faire passer aux élèves leur code de la route piéton. La séance s'est déroulée en deux parties :

→ Théorie en classe : Vidéo projection sur le thème "Qu'est-ce qu'un piéton ?". Le comportement à risque du piéton, les dangers de la rue, comment se déplacer, la traversée d'une chaussée avec l'agent de police, avec les feux tricolores.

→ Pratique en milieu réel : rappel des règles vues en classe, exercice traversée de la chaussée. Les enfants étaient très attentifs, **très concernés et participatifs, les questions fusaient**. La directrice et les enseignants sont ravis de cette action ô combien importante.





NOUVEAU PORTAIL FAMILLES

Nous lançons pour la rentrée prochaine **un nouveau Portail Familles** dédié aux familles rourétanes et principalement à destination des d'enfants scolarisés et fréquentant les services extra/péri scolaires de la commune.

LES ENFANTS AMIS DES ANIMAUX...



UNE COUVERTURE DE TENDRESSE POUR LES ANIMAUX EN DÉTRESSE

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) s'est récemment mobilisé autour d'un projet à la fois **solidaire et engagé** en faveur de la protection de la faune sauvage. Avec le précieux soutien de l'association **La Roureido**, les jeunes ont participé à des **ateliers de tricot** afin de confectionner plusieurs couvertures destinées à un **centre de sauvegarde des animaux sauvages**.

Dans le même esprit de générosité, ils ont également organisé **une vente de gâteaux à la sortie de l'école**, permettant de **récolter des fonds** complémentaires pour soutenir cette action.

L'ensemble des couvertures et des dons sera remis à l'association **Instinct AniMal-SOS** lors d'une prochaine rencontre.

À cette occasion, une présentation du centre de soins de la faune sauvage, situé à Saint-Cézaire-sur-Siagne, sera proposée aux jeunes participants, afin de mieux faire connaître les missions essentielles de protection et de réhabilitation des animaux blessés.



Info pratiques de l'été



1 - RAPPEL DES RÈGLES CONCERNANT LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Le brûlage à l'air libre des déchets verts (tontes, feuilles, tailles, branchages, résidus de jardin) **est interdit toute l'année**. Seules quelques dérogations sont prévues pour les végétaux issus des obligations légales de débroussaillage (en l'absence d'alternative), les végétaux infestés ou certaines opérations professionnelles (agriculture, gestion forestière, DFCI).

Du 1^{er} juin au 30 septembre, **période de risque incendie élevé**, ces dérogations peuvent être suspendues. Actuellement soumis au **Plan de Protection de l'Atmosphère** de 2025, le brûlage des oliviers, mimosas et arbres fruitiers est désormais interdit sur la commune.

Tout brûlage dérogatoire reste soumis à des conditions strictes de sécurité et aux restrictions préfectorales en vigueur.

2 - DÉBROUSSAILLER : UNE OBLIGATION LÉGALE

Dans les Alpes-Maritimes, **la prévention des incendies est l'affaire de tous**. Ainsi, les propriétaires d'un bien situé en zone boisée ou à moins de 200 mètres d'une zone boisée ont l'obligation d'effectuer un débroussaillage et de maintenir leur terrain en l'état. En zone urbaine, les parties de la parcelle situées à plus de 200 mètres ne sont pas concernées. En zone non urbaine, l'obligation se fait dans un rayon de 50 mètres, voire 100 dans les zones soumises à un Plan de prévention de risques incendies. Objectifs : ralentir l'éventuelle évolution d'un incendie et faciliter la tâche des pompiers.



3 - TENIR LES SANGLIERS À DISTANCE

La louveterie départementale vous rappelle les règles à respecter au sujet des sangliers.

- Ne pas nourrir la faune sauvage car cela modifie les conditions de vies des animaux (= mutation du comportement).
- Devoir de protection : installation de clôtures homologuées (non électrifiées, plantées si possible dans le sol)

Le lieutenant de la louveterie peut intervenir sur ordre du préfet pour neutraliser les espèces nuisibles.

Dans ce cas, les carcasses seront récupérées par le louvetier.

4 - NUISANCES SONORES ET TRAVAUX : LES RÈGLES EN VIGUEUR

La réglementation en termes de nuisances sonores est claire : **il y a des horaires à respecter**.

La semaine, aucun travaux entraînant du bruit ne devra être effectué en dehors des plages horaires suivantes (les jours ouvrables) :

8h30 – 12h30 et 14h30 – 19h30

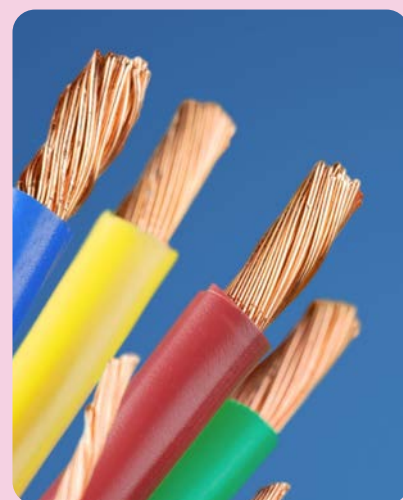
Le samedi : 9h – 12h et 15h – 19h.

Le dimanche : Silence total.

En août : Aucun travaux bruyants.

LA FIN DU CUIVRE

Le réseau cuivre, longtemps meilleur allié des communications, cède sa place à la fibre optique. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier dernier, au Rouret, on ne peut plus souscrire un abonnement ADSL. Et ceux qui y ont encore accès doivent changer de forfait d'ici au 31 janvier 2028. Au-delà, ils n'auront plus de réseaux téléphonique et internet.



**Chères Rourétanes, chers Rourétans,
chères électrices, chers électeurs,**

Les dernières élections municipales ont témoigné de **votre soutien et présence en masse à nos côtés**, pour cette confiance sans faille renouvelée, nous souhaitons vivement vous dire **merci**.

Merci de nous avoir aidé à être votre force d'action **au service de la commune**.

Pas besoin pour nous de tenter de vous séduire, de vous manipuler, de vous diviser, pour faire avancer la commune, concrétiser vos espérances, vos aspirations et vos attentes, nous avons à mettre à votre service **notre force d'engagement et d'action**.

Sauvegarder, construire, protéger, aimer, tisser du lien, porter l'Histoire du Rouret, **avec vous toutes et tous**, au bénéfice de ce village que l'on aime.

Donner, donner, et encore donner, c'est là le résumé de notre feuille de route.

Sécurité, sociabilité, animation, environnement, culture, sport, biodiversité, patrimoine, logements, commerces, services, bien-être, qualité de vie, chemins à entretenir, **absolument tout est au centre de notre attention et de notre engagement**.

Ensemble, prêtons attention à toutes et tous, **veillons sur notre Rouret**.

Aidez-nous à en prendre soin car c'est sûr, on a besoin de vous pour se sentir heureux dans la commune. Et puis comme on disait autrefois dans notre Midi **« conservez-vous bien »**.

Cordialement vôtre,
Liste ensemble, « le Rouret au cœur »



Extraits des programmes de l'élection
du 15 mars 2026 :

« J'Aime le Rouret » : score obtenu 30,2 %

- *Création d'une commission extra-municipale : « l'entraide pour tous ».*
- *Réunions publiques les vendredis à 18h30 : avenir de la Poste, avenir du centre village ...*
- *Accès mairie une journée par semaine jusqu'à 19h.*
- *Fête de l'olive intercommunale et jumelages avec des communes oléicoles européennes.*
- *Création de terrains de padel.*
- *Fanfare municipale.*

« Ensemble, le Rouret au Cœur » : 69,8 %

- *Constituer un Conseil extra-municipal des Sages.*
- *Transformer la chapelle du centre village en four à pain.*
- *Cultiver le sentiment et la fierté d'appartenance au Rouret.*
- *Rajouter des espaces sportifs pour nos jeunes.*
- *Protéger le patrimoine bâti et végétal de la commune.*
- *Refuser les projets architecturaux monotones et stéréotypés.*

Analyse : « si tu veux comprendre quelque chose à la politique dans cette région, considère toujours les personnes, jamais leurs idées » *cf éditorial de Lionel Paoli, Nice Matin du 17 mars 2026.*

À propos des personnes, Mme Danièle Fécourt, professeur des écoles, de 2001 à 2021 au Rouret, aura fait beaucoup plus pour les familles rourétanes durant 20 ans d'enseignement que la plupart des élus municipaux pour leur commune. **Merci Mme Danièle Fécourt d'avoir conduit la liste « J'Aime le Rouret » de mars 2026.**

À propos des actions politiques, comment se fait-il que l'eau, à partir de janvier 2026 coûte 30 % moins chère avec le contrat Véolia négocié par la CASA ? Tant mieux, mais depuis 25 ans, nous avons payé l'eau 30 % plus chère avec Suez et très surprenant, en 2019, la mairie a prolongé le contrat avant son terme. **N'hésitez pas à partager avec nous les éléments qui pourraient justifier un tel écart de prix.** Dans les mois qui viennent, vous aurez l'occasion de participer à la révision du PLU visant à améliorer la mobilité et à lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

Bon été.



**De la part de Côme, Gilles,
Jean-Christophe, Daniel, élus de la
liste minoritaire.**
jaimelerouret@orange.fr

SOIRÉES ESTIVALES DU DÉPARTEMENT

FÉE MOI RÊVER – Cabaret

Vendredi 31 juillet, à 21h

Parvis de l'Espace culturel

Plongez dans un univers féerique où l'élégance du cabaret rencontre la magie du spectacle vivant. "Fée moi rêver" vous transportera dans un tourbillon de plumes, de chorégraphies envoûtantes et de surprises visuelles.

MA DÉCLARATION HOMMAGE À FRANCE GALL

Jeudi 6 août 2026, à 21h

Parvis de l'Espace culturel

Un spectacle musical live avec cinq musiciens de talent, un hommage à France Gall icône de la chanson française par Karine Gobet. Le concert, riche en émotions, couvre toute la carrière de l'artiste, de ses premiers tubes jusqu'à ses albums à grand succès avec Michel Berger

THE BRAZILIAN LOVE AFFAIR

Vendredi 14 août 2026, à 21h

Parvis de l'Espace culturel

Pas de doute c'est la passion du monde brésilien qui conduit la chanteuse Sandrine Destefanis en quartet avec The Brazilian Love Affair. Celle que l'on a surnommé Lady Swing, « tombée dans le jazz d'Ella » nous propose un concert qui aborde jazz, bossa nova et compositions. Elle livre une sélection de son répertoire dans un écrin de grande qualité. Filipe Monteiro à la guitare, Max Miguel à la batterie et aux percussions et Georges Lendel à la flûte.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre 2026, de 10h à 15h

Place de la Libération

Venez découvrir les associations rourétanes et faites le plein d'activités pour petits et grands...
Entrée libre et gratuite.

ROCK IN ROURET

Dimanche 13 septembre 2026, de 11h à 19h

Place de la Libération

Venez vivre le meilleur des années Rock'n Roll avec le concert de Lone Redneck (14h00 et 16h30), Madison géant à 13h30, stands d'objet vintage et food truck.

Entrée libre et gratuite

SOIRÉES D'OUVERTURE DE LA SAISON

Samedi 26 septembre 2026, à 19h

Théâtre municipal

Le théâtre lance sa nouvelle saison avec une soirée spéciale pour célébrer ses 10 ans. Dès 19h, un verre de bienvenue sera offert. La soirée se poursuivra avec un spectacle proposé par des associations locales, puis avec la pièce d'ouverture de saison : « La Moustache ».

LA MOUSTACHE (comédie) – 21h

Avec Sacha Judaszko et Fabrice Donnio
Sylvain, homme discret, doit affronter une journée importante : rencontre avec son futur beau-père, entretien d'embauche et décisions cruciales. Mais une panne de rasoir le laisse avec une moustache très malvenue, bouleversant complètement sa journée.

FESTIBIERE

Samedi 3 octobre 2026, de 10h à 23h

Place de la Libération

Une journée et une soirée festive d'automne où la bière et les produits du terroir sont mis à l'honneur dans une ambiance musicale.

Entrée libre et gratuite

HALLOWEEN

Vendredi 30 octobre 2026, à 15h

Théâtre Municipal du Rouret

Spectacle « Le Bal des Méchants » suivi d'un goûter dansant et déguisé.

Informations et réservations en Mairie du Rouret 04 93 77 20 02 www.lerouret.fr

ANNE ROUMANOFF

« L'EXPÉRIENCE DE LA VIE »

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026, à 21h

Théâtre Municipal du Rouret

Anne Roumanoff porte un regard amusé et lucide sur les petites et grandes transformations de l'époque. Évolution du langage, instabilité des relations amoureuses, modification de la perception du travail, la société actuelle passionne cette fine observatrice du quotidien. Des caisses automatiques des supermarchés aux livres de développement personnel en passant par un réducteur de queue à la Poste ou un coach en vibrations de couple, le trait est toujours juste et précis.

Tarif unique : 35€ Informations et réservations en Mairie du Rouret 04 93 77 20 02 www.lerouret.fr

LE TRADITIONNEL MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 6 décembre 2026 de 9h à 18h

Centre du Village

Le traditionnel Marché de Noël du Rouret bientôt de retour ! Un moment idéal pour se plonger dans l'esprit des fêtes, et faire ses emplettes de Noël. De nombreux artistes, artisans, agriculteurs vous feront découvrir des produits de qualité. De nombreuses animations et des ateliers vous attendront tout au long de la journée pour faire vivre aux petits et aux grands la magie de Noël...

Environ 230 stands de qualité pour préparer les fêtes : artisanat, art, produits locaux, produits terroir, confiserie, biscuiterie, vin, articles « esprit zéro déchet », du fait main « Made in Chez Nous »...

Entrée Libre

J'AIME NOËL

Samedi 19 décembre de 15h à 21h

Place de la Libération

Préparez-vous à vivre toute la magie de Noël ! Chanteuse, parades, déambulations, balade en calèche et apparition du Père Noël rythmeront la soirée. Vous pourrez profiter de jolis flocons de fausse neige et savourer de délicieux chamallows grillés au braséro pour un moment convivial et chaleureux.

CONCERT : LES PLUS GRANDES MUSIQUE DE DISNEY

Samedi 19 décembre à 15h30

Théâtre municipal

Venez redécouvrir les plus grandes musiques de Disney. Un spectacle exceptionnel au cours duquel les images de vos héros seront projetées sur écran géant et vous feront voyager dans la magie de cet univers féerique. Ce spectacle vous transporte dans un univers enchanté à travers les classiques animés et les trésors les plus récents de Disney. Un moment unique à partager en famille, entre amis, ou tout simplement avec votre âme d'enfant.

Tarif unique : 20€ Informations et réservations en Mairie du Rouret 04 93 77 20 02 www.lerouret.fr



CCAS

ATELIER EQUILIBRE

Améliorer la santé physique et émotionnelle des seniors grâce à des activités favorisant également la santé mentale.

- 15 – 22 – 29 septembre 2026
- 6 – 13 octobre 2026
- 3 – 10 – 17 et 24 novembre 2026
- 1^{er} 8 et 15 décembre 2026

Salle Galoubet – Le Rouret

Atelier Cuisine Niçoise

03 décembre 2026

Déplacement en bus jusqu'à Nice

Inscription obligatoire en Mairie

au 04 93 77 20 02

ou par mail : m.pangallo@mairie-lerouret

Informations Mairie du Rouret

04 93 77 20 02 www.lerouret.fr

